

INFO 477 HYDRA

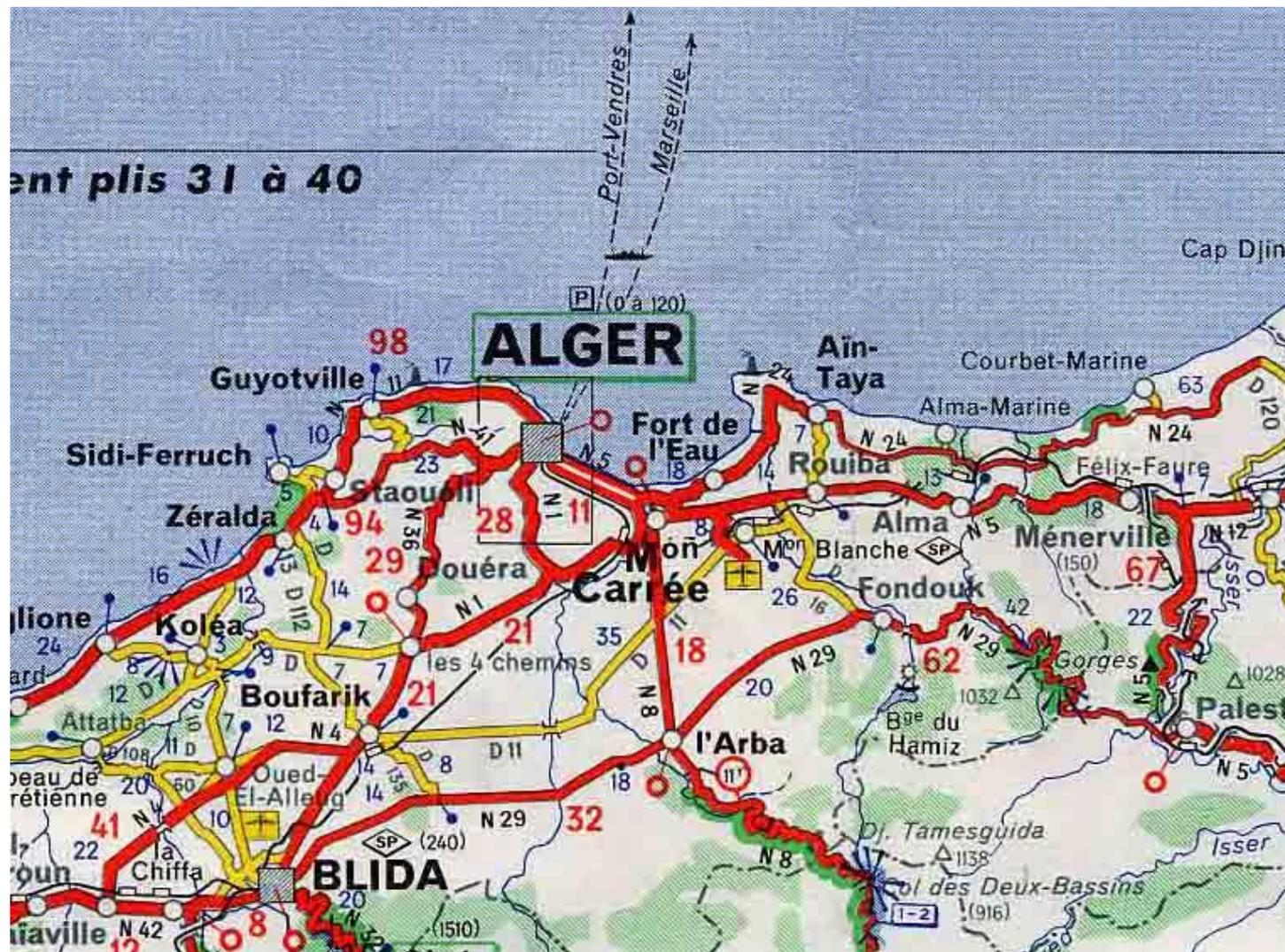
« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le quartier d'HYDRA à ALGER

(Auteur Mr Pierre ANGLADE)

Dans la région du Sahel, HYDRA, culminant entre 150 et 250 mètres d'altitude, est situé à environ 6 km au Sud-ouest du centre-ville d'Alger. Sur les hauteurs de la capitale ce quartier bénéficie d'un certain climat privilégié, l'air est toujours vif et pur, débarrassé des brouillards et des buées humides. De ce fait était devenu une zone résidentielle compte tenu de la proximité de bois nombreux, de jardins verdoyants et fleuris et de vergers fertiles.



HISTOIRE

À l'origine, en 1515, il y a la Casbah d'Alger qui déployait en éventail ses petites maisons basses du pied des collines sahéniennes jusqu'à la mer. L'étrécissement de son territoire poussera les notables à édifier des résidences secondaires plus spacieuses à la campagne, au-delà des remparts de la ville ; c'est le fahs algérois. De magnifiques demeures, les Djenanes, maisons mauresques avec jardins et dépendances, constellaient de leur blancheur la campagne verdoyante. Un grand nombre de ces Djenanes existe encore aujourd'hui, dispersé dans le tissu de la ville moderne. C'est vers le fahs que la ville va s'agrandir, d'abord en occupant l'étroite plaine littorale (Mustapha, BAB-EL-OUED) puis en colonisant les collines du sahel (quartiers des Hauteurs d'Alger).

Le plus ancien édifice de la commune est le Château d'HYDRA (Bordj Hydra) élevé au 18^e siècle par Ali, l'agha des spahis. Cette maison hispano-mauresque, siège actuel de l'ambassade de France, a donné son nom au quartier. Une partie de l'aqueduc Ain Zeboudja est encore visible, au niveau du Val d'Hydra.

En 1830 le maréchal de BOURMONT, lors de la prise d'Alger, avait établi son Quartier Général dans une résidence du Val d'Hydra qui avait été le siège du consulat d'Espagne.



Vers les années 1930, c'est autour de ces îlots d'habitation que va se cristalliser l'implantation des européens nouvellement installés en colonie et que le quartier d'Hydra, à l'architecture moderne, va se développer.



Dans la localité de BIRMANDREIS (ou BIR MOURAD RAÏS) sa géographie est complexe. Si le site originel est un élargissement de l'Oued KNISS, le reste de la commune recouvre tout un ensemble de collines qui furent peu à peu grignotées par les lotissements des villas jusqu'aux années 1950, et par des immeubles ensuite. Seule la vallée de l'oued KNISS, trop encaissée à l'amont du village, n'a pas été occupée par des maisons.

Du côté d'ALGER, le quartier de la Redoute fait la liaison avec la grande ville qu'il domine ; du côté de DRARIA et de BIRKHADEM il restait encore quelques fermes viticoles.

A partir de la colonne VOIROL il vous faudra franchir un pont qui enjambe le ravin pittoresque de l'Oued KNIS pour arriver sur le Parc d'HYDRA.



La colonne VOIROL dressée en 1834 pour commémorer l'ouverture de la route de Birkadem.....

Le toponyme VOIROL perpétue le souvenir de Théophile VOIROL (*ndlr : voir sa biographie au paragraphe 2*), lieutenant-général et gouverneur intérimaire de 1833 à 1834. La colonne éponyme est à la gloire des régiments qui ont construit la route vers BIRMANDREIS et BIRKHADEM. Il n'y a même pas le nom de VOIROL !

La construction la plus ancienne était le château d' HYDRA. Il fut érigé en 1779 et occupé à cette époque par un Général turc, Ali AGHA, le premier des quinze généraux qui commandèrent la cavalerie des Deys. Son nom originel n'est pas avéré. Le plus souvent, la villa fut désignée comme le Bordj d'HYDRA. Signification du terme d'HYDRA : la descente, la pente, le versant, le coteau et non pas l'île grecque qui joua un rôle important dans l'insurrection contre les Turcs.

Elle comprend :

Un patio de grande dimension, soutenu au rez-de-chaussée par douze colonnes géminées dont quatre à quadruple fût, ce qui est rare.

A l'étage du patio, véritable puits de lumière, les salons donnent sur une galerie soutenue par des arcs outrepassés.

Les deux étages sont abondamment décorés :

- de carreaux de faïence à décors floraux, dans les tons brun, jaune et bleu.
- La terrasse comporte plusieurs dômes et l'on y jouit d'une vue remarquable.

Après le 5 Juillet 1830, date de la présence française en Algérie et en 1831 l'arrivée à Alger de Charles BRANTHOME qui sera le premier Maire d'Alger

Elle figure sur la carte d'état-major de 1834 sous le nom de "MAISON BOWEN", nom d'un médecin de la colonie anglaise de l'époque.

De part le mariage de Francès Kenny BOWEN avec le Consul de Suède Frédérik SHULTZE elle leur appartient alors qu'ils sont simultanément propriétaires de 1835 à 1845 de la "Villa des Oliviers" à EL BIAR.

Plus tard le "Bordj" sera la propriété du comte de SAINT AMAND puis de monsieur de SUZENCOVITZ.

C'est à cette époque aux alentours de 1860 que l'écrivain Ernest FEYDEAU y résidera ; puis Alphonse DAUDET en 1863. Cette belle maison de style hispano-mauresque fut célébrée par Ernest FEYDEAU, disciple de Flaubert :

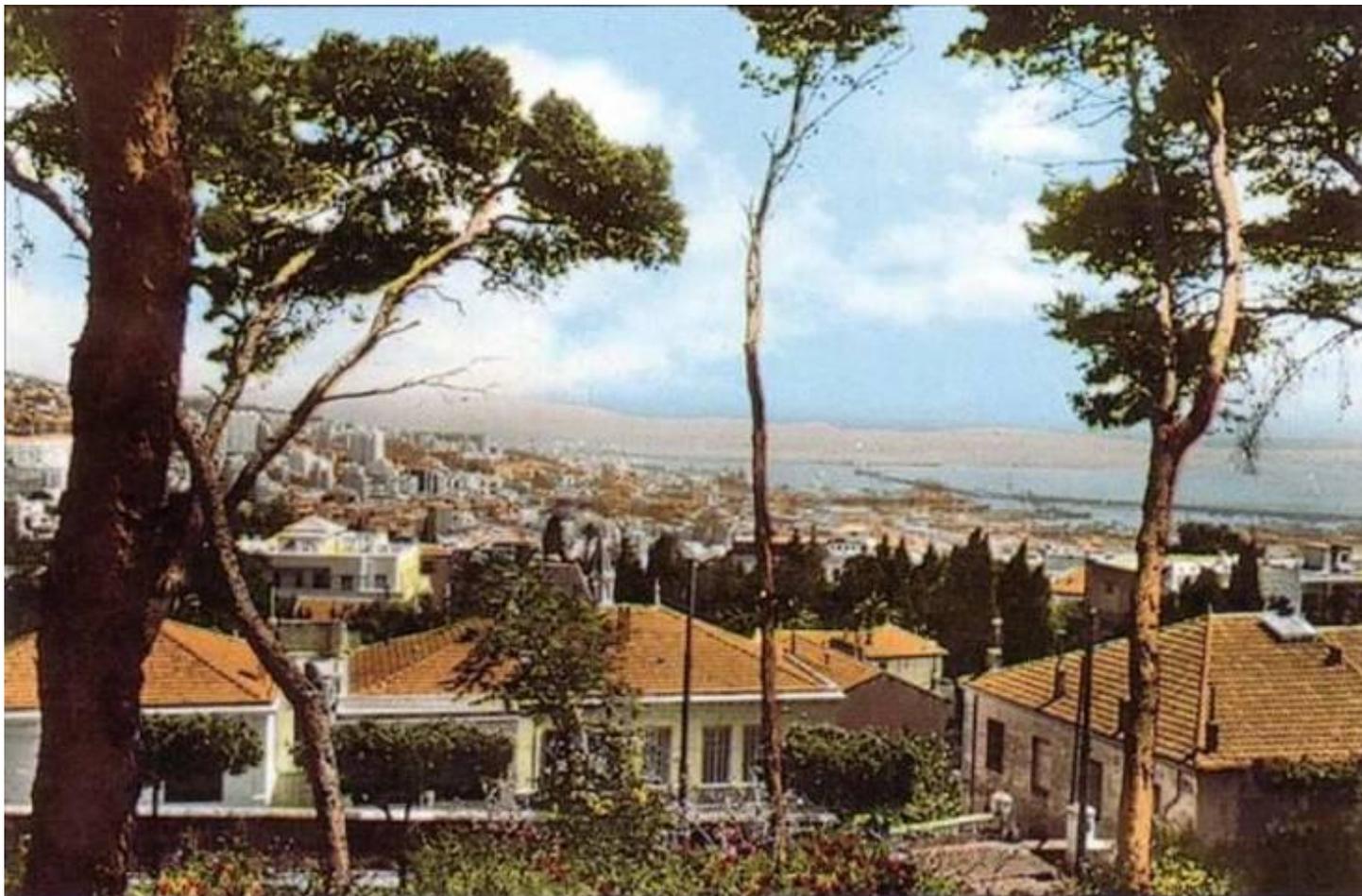
« Une maison massive, presque sans fenêtres, aux murs tout blancs, dont le pied est caché par des touffes de caroubiers, et qui commande un vaste espace de terrain mamelonné coupé de haies d'aloès ».

NAPOLEON III y fit une apparition en 1865. Il faut préciser que si, pendant les premières années, les militaires opèrent à d'importantes destructions de la partie basse de la vieille ville et au niveau du port afin d'élargir les rues et créer une place d'armes, la Casbah sera préservée, notamment grâce à Napoléon III qui prit des mesures en faveur de la défense de la haute ville qui selon lui était " appropriée aux moeurs et aux habitudes des indigènes ".

Dans la deuxième partie du 19^e siècle le château appartient à la famille du comte de La VILLEGONTIER puis plus tard à une famille anglaise LEDJAR (LEYAR). D'un entretien fort onéreux la résidence est proposée à la vente en 1902 et est acquise par un ressortissant d'origine russe Serge Georges PELTZER dont l'épouse était originaire d'Amélie-les-Bains (Pyrénées Orientales). Ayant des intérêts à MOSCOU, Mr PELTZER disparut lors de la Révolution russe de 1917

A la fin de la guerre de 1914/1918 Madame veuve PELTZER vend pour un million de francs de l'époque cent hectares de vignes aux frères GRIMA qui y aménagent le lotissement du "Parc d'Hydra", firent pont et tranchée vers 1925 assurant le succès du lotissement avec le développement de l'automobile.

Le domaine du "Château d'HYDRA" d'une contenance de 16 hectares sera cédé en 1942 à la ville d'ALGER, à vil prix, pour devenir la résidence d'été du général commandant la 10^{ème} région militaire. Occupé successivement par les militaires américains puis français il sera, en 1955, le cantonnement de la 10^{ème} division parachutiste du général MASSU.



Le voisinage immédiat du bois de Boulogne, les magnifiques parcs boisés du Domaine d'HYDRA et des propriétés voisines.

Le panorama splendide qui s'offre aux regards vers la MITIDJA et l'Atlas de BLIDA donnent à cette région un prix inestimable pour les amateurs d'air pur et de calme reposant. Le bois de BOULOGNE est une forêt bien aménagée sur le mamelon qui sépare la Redoute et la colonne VOIROL. Il couvre 23 hectares et est planté surtout de pins et d'eucalyptus. Le guide bleu de 1950 recommandait la promenade dans les allées piétonnes qui traversaient ce bois. Il y avait aussi une piste carrossable.

Le Lotissement du Parc d'HYDRA s'étend sur une superficie de 80 hectares, il est limité :

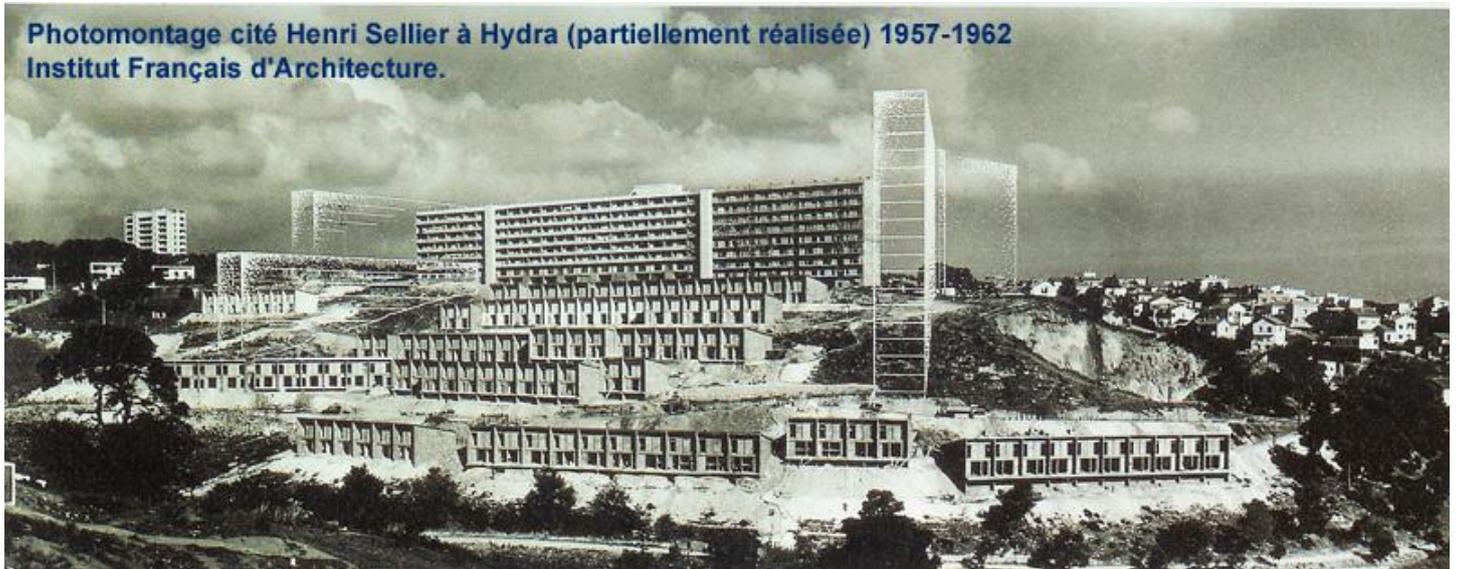
- au Nord, par le chemin de la Colonne VOIROL à KADDOUS, le château d'HYDRA et le surplus des parcs de ce domaine ;
- à l'Est, par la Route Nationale n°1 d'ALGER à LAGHOUIAT (route de Birmandreis) et le Bois de Boulogne ;
- à l'Ouest par les parcs boisés du Domaine du PARADOU, vers la Madeleine ;
- au Sud, par le Marabout de SIDI YAYA et les hauteurs qui l'entourent

Le plateau d'HYDRA devint, dans les années 1930 un quartier résidentiel très coté avec quelques immeubles bas et surtout de belles villas. C'était un quartier peuplé presque uniquement d'Européens, du moins jusqu'aux années 1950.

On se mit alors à construire, pour faire face à la demande de logements de grands immeubles tel l'immeuble « SCHELL » (15 étages) sur le chemin de KADDOUS, ou la cité de la Concorde du côté de SIDI YAYA. Ce dernier chantier date de 1958.

HYDRA: Quartier huppé d'Alger, encore plus aujourd'hui avec ses villas partagées entre ambassades et *nomenklatura*. Parmi les villas :

- La résidence "Le Paradou" réalisée entre 1957 et 1960 par Paul HERBE (Reims, 1903-Paris, 1963).
- La résidence du Petit-Hydra ou "Immeuble Shell", oeuvre de Marcel CHRISTOFLE (Paris, 1902-?), concours remporté en 1956. L'immeuble évoque PERRET par sa façade et LE CORBUSIER par ses pilotis et son plan presque libre.
- la cité Henri-Sellier au Paradou (ci-contre), oeuvre inachevée de Pierre BOURLIER (Alger, 1912-?) entre 1957 et 1962, en association avec Pierre-André EMERY (Lausanne, 1903-Paris, 1981) et Louis MIQUEL (Aïn-Témouchent, 1913-Sète, 1986).
- Le building de la C.F.P.A.



Armée :

C'est surtout le promontoire de la villa " Dominique ", 36, rue Jean- Pierre-Dienot à HYDRA, dans la banlieue algéroise, qui retiendra notre attention



GENERAL SALAN

Raoul SALAN (1899/1984)



Edmond JOUHAUD (1905/1995)

Cliquez SVP sur ces liens : http://fr.wikipedia.org/wiki/Raoul_Salan

http://fr.wikipedia.org/wiki/Edmond_Jouhaud

Raoul SALAN est né le 10 juin 1899 à Roquecourbe (Tarn). Après Verdun, le Levant, l'Indochine, Georges Mandel le nomme chef de service des renseignements au ministère des Colonies. En 1943 il est affecté au 2^e bureau de l'état-major d'Alger. Ensuite il fera les campagnes de France et d'Indochine. Commandant en chef en Algérie (1956), il échappe en janvier 1957 à un attentat au bazooka " dont les ramifications politiques remontent à certains cercles extrémistes gaullistes" précise l'historien Michel Mourre. Le 13 mai 1958, les Algérois provoquent l'effondrement de la 5^e République. Le 15 mai, SALAN fait acclamer par la foule pied-noire rassemblée au forum d'Alger le nom du général de Gaulle. Revenu au pouvoir, celui-ci le nomme délégué général du gouvernement en Algérie avec tous les pouvoirs civils et militaires. Le 2 octobre 1958, De Gaulle

lui propose d'être son haut commissaire pour le Pacifique avec résidence à Tokyo où il serait également ambassadeur au Japon. SALAN refuse, il pourra garder son poste en Algérie jusqu'au mois de décembre seulement. En juin 1960 il prend sa retraite mais il n'aura pas la possibilité d'habiter la villa " Dominique" à HYDRA car il est interdit de séjour en Algérie! Pour défendre sa province d'adoption il participera au putsch d'Alger puis à la résistance des français d'Algérie à la tête de l'O.A.S. avec comme adjoint le général **Edmond JOUHAUD**, natif de BOU-SFER... En novembre 1982 le libérateur de Toulon sera réhabilité.

C'est aussi à partir d'HYDRA et avec un effectif opérationnel réduit, le Lieutenant **GUILLAUME** et son commando vont effectuer d'audacieuses reconnaissances et infiltrations en KABYLIE et dans le secteur de Blida où sévissent des bandes de rebelles que leur effectif et leur armement rendent redoutables.

Voir : <http://www.commandoguillaume.com/html/fra/page-24.html>



L'église place centrale à HYDRA

SPORTS : Le Groupement Sportif Alger HYDRA

Situé sur les hauteurs d'Alger à la limite des quartiers de Birmandreïs et de la Colonne Voirol, le GSAH était un club omnisports dont les plus importantes sections étaient le football, le hockey, l'athlétisme, le tennis et le volley-ball. Les excellents résultats de ces disciplines, tant sur le plan local que sur le plan Nord Africain et métropolitain, firent la renommée du club. Le club avait été créé par Monsieur GRIMA qui avait acheté une importante propriété où étaient implantés un stade de football, deux terrains de volley-ball le tout équipé de vestiaires, cinq ou six courts de tennis et un grand club house avec vestiaires, restaurant et bar. C'était pour l'époque un des plus beaux clubs sportifs de la région. Toutefois son éloignement du centre d'Alger représentait un inconvénient majeur pour des jeunes sportifs utilisant les transports en commun de l'époque. Il fallait en effet une bonne heure de trajet en trolley-bus pour profiter des installations sportives.

La section de volley durant la période de 1945 à 1962 a vu évoluer dans ses rangs les :

Hafiz, Guglielmetti, Norbert Aquilina, Louis Guillaumin, Gilabert, Stella, Spiteri, Dufour, Rousset, Jacques Tessier, Charles Dhon, Jean Soulier, Kiko Heinzmann, Ribot, Aubert, Strauss, Gess, Marcel Teulade, Paul Hoyting, Jeau-Paul Paoletti, André Navarro, Jacques Grima, Jean-Claude Garau, Jean-Pierre Lavernhe, Jacques Rodineau, Jean-Louis Veuve, Georges Chapelle, René Nomico, René Brockly, Maurice Nocchi, Serge Serra, Pierry Griffe, Jean Grasset, Jean-Michel Sider, Jean-Loup Lamy, François Tourniaire, Patrice Kholer, Pierre Brunel, Philippe Courtin, Charles Schmeltz, Jean Gonzales, Ferkioui, Pierre Coquand et bien sûr d'autres... : Voir : <http://www.alger-volley.fr/articles.php?lng=fr&pg=69>

HYDRA a toujours été considérée comme une zone résidentielle où les constructions des villas revêtaient un cachet particulier.



La place centrale d'Hydra.



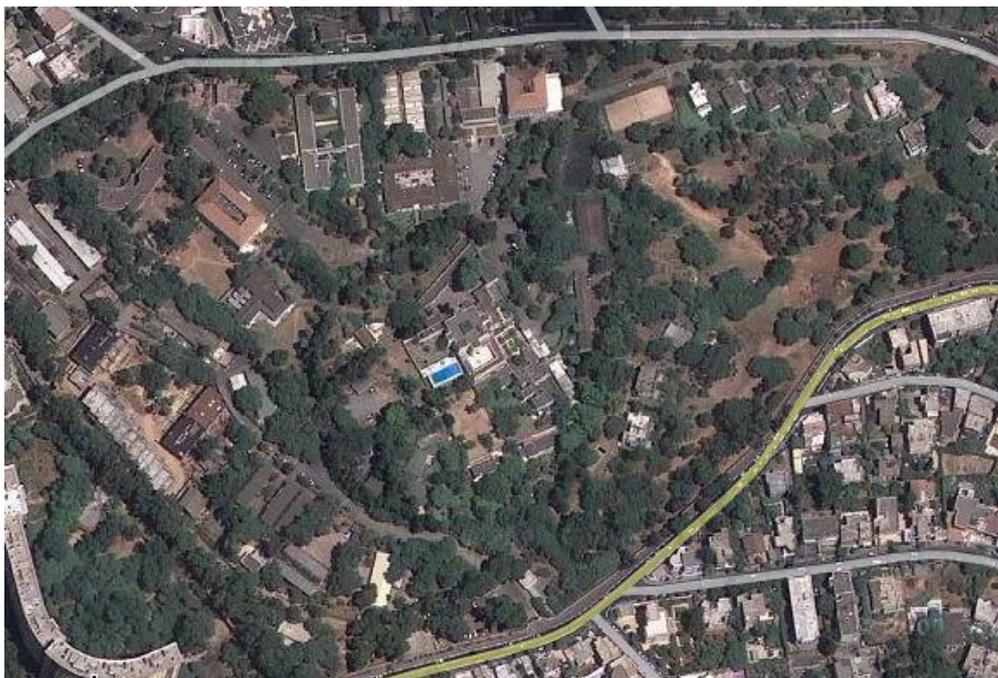
Immeuble SCHELL

En 1962, à l'indépendance de l'Algérie, c'est au Parc PELTZER, sur les hauteurs d'HYDRA, que la France choisit d'établir son Ambassade.



Entrée de la Villa des Oliviers (Col. Privée de Mr Pierre ANGLADE)

Aujourd'hui, sur ce site arboré d'une quinzaine d'hectares, se trouvent réunis autour de la Chancellerie diplomatique et de la Mission militaire, l'ensemble des services administratifs après que leur regroupement eut été décidé, en 1994 : Consulat général ; Mission économique ; Service de coopération et d'action culturelle.



Petite histoire d'une maison familiale dans le quartier d'Hydra entre 1927 et 1962 – Auteur Pierre ANGLADE -

Le 26 mai 1928 en l'étude de Maître Alfred BRIDOUX, notaire à ALGER, Eugène ANGLADE achète pour la somme de 1.000 francs une parcelle de 500 m2 de terrain référencé sous le numéro 137 détachée d'une propriété de 76 hectares dénommé Château d'HYDRA sise dans le département d'Alger sur la commune de Birmandreis à HYDRA.

Jusqu'en 1931 avec l'aide de divers prêts dont celui dit de « la Loi LOUCHEUR » et le concours de CYR di MARTINO, architecte boulevard Thiers et de l'entreprise TOURNIER et BALDO (rue du docteur Rouby à Alger) y sera édifiée une villa de 160 m2 habitable...

Villa telle qu'elle est illustrée



...et qui fera au fil du temps de nombreuses améliorations jusqu'en 1953. Particulièrement par l'adjonction de trois locaux commerciaux ouvrant sur le boulevard central du lotissement. L'on peut considérer que jusqu'à cette dernière date de 1953 et jusqu'en 1962 rien dans le déroulement de cette construction a dépossédé ou exploité illégalement quiconque ou enfreint la légalité qui régit les départements sous souveraineté française. Toutes les améliorations apportées à la construction initiale sont les fruits d'économie sévères et du travail acharné du propriétaire empiétant sur ses heures de repos et qu'il n'a connu qu'un seul et unique temps de vacances hors Algérie jusqu'en 1955. En 1936 un voyage à Belgique.

Vint 1962....

Le propriétaire retraité depuis 1956 partage son temps entre HYDRA et Le Fousseret (31430), pays natal du grand père paternel. Leur appartement du 1^{er} étage du 9 Bd central étant loué à la Société Hôtelière et de Ravitaillement Maritime qui y loge un de ses cadres de direction. Cette location prend fin le 30 août 1962.

A cette occasion le déménagement du locataire est intercepté par un groupe d'hommes armés se présentant comme « *Le comité de recasement du Val d'Hydra* » qui autorisera son départ que contre remise contrainte des clés des lieux assurant que ces derniers seront occupés par une personne solvable qui acquittera des loyers au propriétaire légitime.

Il n'en sera rien et nous apprendrons plus tard que ce bien est effectivement dévolu à un député autoproclamé membre du groupe de 22 constituant le Congrès de la Soummam Zoubir BOUHADJAJ.

A titre indicatif cette villa avait fait l'objet en 1957 d'une offre d'achat de la Compagnie Française des Pétroles par le biais de la société immobilière ZANNETACI pour un montant de 150.000.000 de centimes (1 500 000 francs nouveaux).

23 avril 2003

Au cours d'une courte visite à ALGER, après plus de 40 ans d'absence ou de *vacances* (*expression d'un ministre gaullien d'alors*), Monsieur Pierre ANGLADE et son épouse se rendent évidemment à HYDRA (quartier qui jouit d'une renommée de "grand résidentiel d'Alger" lieu de très nombreuses ambassades dont celle de France sise dans l'enceinte du Château PELZER d'où est issue le terrain familial) ou ils constatent que la villa est close inoccupée.

Alors qu'ils stationnent devant leur portail un algérien se présentant comme collaborateur de l'Agence Immobilière DADY établie au n°7 contigu du 9 Bd Central et chargée de la vente. Après avoir décliné les identités l'agent se propose de leur faire visiter la villa ! Il en sera empêché par la présence au bas du portail d'entrée d'une chaîne avec un cadenas **dont il ne possède pas la clé (?)**

Sans commentaire.



Ambassade de France

Au cours de la conversation qui se déroule en algérien avec l'accompagnateur il lui annoncera « *le prix demandé* » de toute évidence par Zoubir BOUHADJAJ de 5.000.000.000 de dinars soient environ 4.000.000 de francs à comparer aux 1 500 000 F de 1957.

L'inflation déclarée depuis l'indépendance dans l'immobilier de ce quartier étant de 10 % l'an ; les héritiers sont prêts à négocier sur cette base. Seule question d'importance majeure qui de l'ex député algérien ou du gouvernement français sera l'interlocuteur dans cette transaction ?

Leurs arrières petits enfants le sauront-ils un jour ?

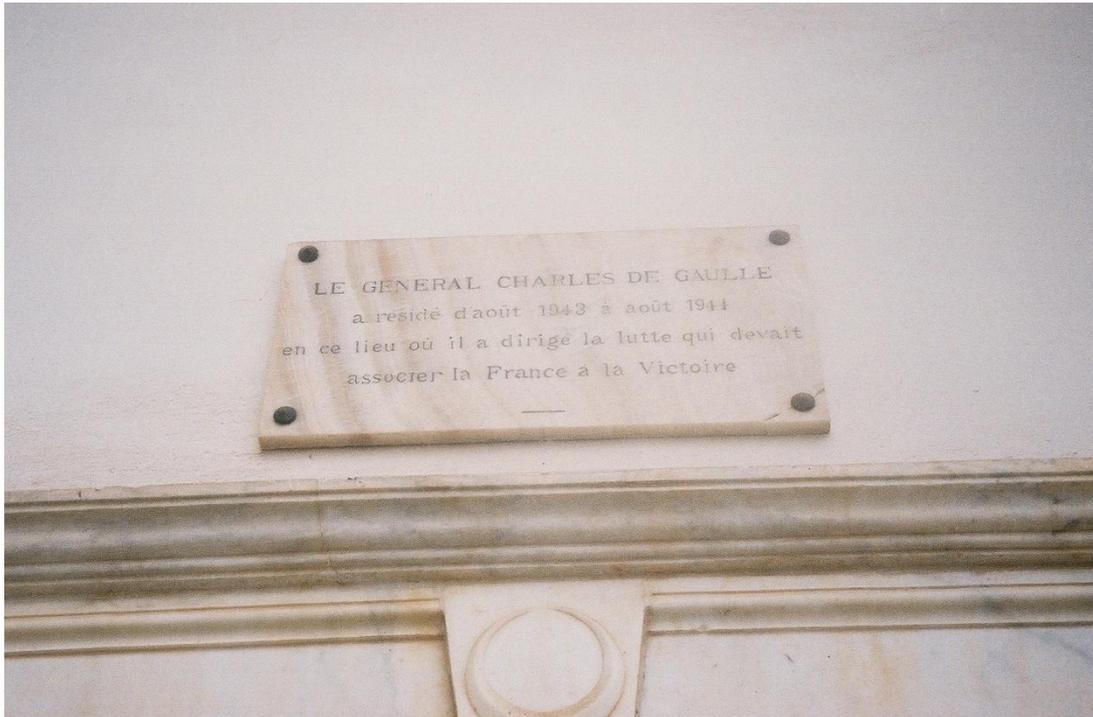
Une escroquerie d'états franco algérienne dans toute sa splendeur.

Ndlr : En annexe 2 jointe à l'INFO le plan d'ensemble du Lotissement du Parc d'HYDRA

Résidence de France



La Résidence de l'Ambassadeur de France en Algérie, connue sous le nom de Villa des Oliviers, est située face au soleil levant, sur les Hauts d'Alger, à El-BIAR, au bord d'un escarpement dominant l'une des plus belles baies du monde.



Cette maison de campagne remonte elle aussi à l'époque turque. La propriété fut acquise en 1835 par la Princesse de Mir, puis revint en 1838 au Consul SCHULTZE et à son épouse qui l'embellirent et la conservèrent sept ans. Cette époque garde le souvenir du nom par lequel Francès SCHULTZE désigna la villa : " La Calorama ", c'est à dire " La Belle vue ".

Après avoir connu divers propriétaires, La Calorama échut en 1881 à Victor OLIVIER. C'est en demeurant un quart de siècle dans la famille OLIVIER que la villa acquit, par métonymie, le nom qui est encore aujourd'hui le sien. Il est vrai, également, que la propriété a toujours été peuplée de quelques oliviers sauvages.

Lors de la seconde guerre mondiale, elle hébergea une succession d'hôtes prestigieux : le Général WEYGAND, à l'automne 1940, pour un court séjour, puis le Général JUIN, qui s'y installa plus longuement. C'est là que le 8 novembre 1942, il apprit d'un envoyé spécial du Président ROOSEVELT l'imminence du débarquement allié en Afrique du nord.

En août 1943, le Général de GAULLE établit sa résidence aux Oliviers, où son épouse et ses filles vinrent le rejoindre, et y demeura jusqu'au 18 août 1944, date à laquelle il regagna la France. Après l'indépendance, Président de la République, il souhaita que la Résidence de l'Ambassadeur de France fût établie à la Villa des Oliviers. Ce que l'Algérie accepta en la concédant par bail.

C'est en ce lieu prestigieux, doté d'une belle terrasse donnant sur la baie, que se déroulent traditionnellement les manifestations du 14 juillet données à l'occasion de la fête nationale.



Conduite héroïque de l'ambulancière Denise FERRIER

 Mort d'une ambulancière Denise FERRIER, de la 2^{ème} Compagnie de Ramassage.

CITATION



« Ambulancière de la 2^e Compagnie de Ramassage du 25^e Bataillon Médical qui s'était déjà fait remarquer à l'Île d'Elbe par son sang-froid.

« Depuis le début de la Campagne de France, volontaire pour toutes les missions vers l'avant, a constamment payé de sa personne et évacué de très nombreux blessés. A participé avec le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (Régiment de Reconnaissance de la 9^e Division d'Infanterie Coloniale) à la percée sur Mulhouse où son courage et son esprit de sacrifice lui ont valu une citation à l'Ordre du Régiment et l'attribution de la fourragère rouge de ce Régiment.

« Tuée par un obus le 20 janvier 1945 à Richwiller (Haut-Rhin), à 7 heures du matin, devant un Poste de Secours du Bataillon. Jeune Française animée du plus noble idéal, toute imprégnée de la devise de sa Section "Franchise et Vaillance", Denise FERRIER restera pour tous ceux qui l'ont connue et aimée un modèle très pur de patriotisme ardent et de souriant héroïsme. »

NDLR : Denise FERRIER est née à L'ARBA le 16 novembre 1924. Elle passa son enfance, c'est-à-dire presque toute sa vie, dans la région algéroise. Son père Henry, ingénieur des Ponts et Chaussées, sera de 1947 à 1953 conseiller municipal d'Alger. Sa mère était institutrice. Denise, très sportive évolua dans divers clubs algérois mais aussi au GSA HYDRA pour y pratiquer l'athlétisme. Considérée comme l'archétype des femmes françaises d'AFN engagée pour la défense de la patrie, Denise FERRIER donna son nom à l'une des principales rues d'HYDRA (la rue n°9 dans laquelle résidait ses parents). 

SYNTHESE réalisée grâce à la collaboration active de Monsieur Pierre ANGLADE et des sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur le quartier d'HYDRA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://www.youtube.com/watch?v=nvhkd_mbfm

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/origines-france/26-le-tarn-et-l-algerie-francais>

http://alger-roi.fr/Alger/hydra/pages_liees/0_galerie.htm

http://alger-roi.fr/Alger/communes_villages_sahel/textes/5_trois_communes_proche_banlieue_birmandreis_bouchet.htm

<http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger14/alger064.html>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/81-les-trois-oueds-d-alger>

http://alger-roi.fr/Alger/hydra/pages_liees/45_d_hydra_chateau_cour_mauresque.htm

http://al-djazair.com/articles/quartiers_d_alger.pdf

http://www.elwatan.com/regions/centre/alger/cite-sellier-hydra-les-travaux-de-rehabilitation-presque-acheves-25-05-2014-258461_148.php

<http://www.algeria.com/forums/current-events-actualit%E9s/28967-cit%E9-bois-des-pins-hydra-alger.html>

<http://forum.actudz.com/topic22276.html>

http://diaressaada.alger.free.fr/i2-mes_voyages_05_07/12-birmandreis-hydra-banlieues/clos-birmandreis-divers.html

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outr_1631-0438_2004_num_91_342_4101_t1_0368_0000_2

<http://hubertzakine.blogspot.fr/2010/08/la-construction-dalger.html>

http://www.ehess.fr/ldh/documents/docs_equipe/Nora_description_These.pdf

<http://www.lexpressiondz.com/actualite/199594-y-a-t-il-un-plan-pour-alger.html>



2/ Théophile VOIROL - Général d'Empire

Théophile VOIROL est né le 3 septembre 1781 à Tavannes (Suisse) et mort le 15 septembre 1853 à Besançon. C'est un militaire français, simple soldat de la Révolution française devenu général d'Empire, fait pair de France par Louis-Philippe après avoir commandé l'armée française d'Algérie.

Issu d'une famille aisée, Théophile VOIROL est né en 1781, dans le comté de Bâle en Suisse, à Tavannes. De religion protestante, il est placé dès son plus jeune âge dans un pensionnat à Colombier où il fait ses études auprès du Pasteur Jonas de Géliieu.

TAVANNES, ville de la principauté épiscopale de Bâle, fait partie des territoires annexés par la République française en 1797 et est intégrée au département du Mont-Terrible (chef-lieu : Porrentruy). La ville de Bâle en revanche fait partie de la République helvétique (à partir de 1798).

Théophile VOIROL est alors commis marchand à Bâle, après un apprentissage commencé en 1792 ; en 1799, il décide de s'enrôler dans le bataillon auxiliaire du Mont-Terrible en remplacement de son frère, désigné par la conscription.



Il prend part comme sous-lieutenant à la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805, combat ensuite en Pologne à Pułtusk puis en Espagne, où il est promu chef de bataillon. Il fait la campagne de 1812 en Russie. Promu colonel l'année suivante, il se distingue pendant la campagne de France, notamment à la bataille de Nogent-sur-Seine et à Bar-sur-Aube 1814, et reçoit de Napoléon le grade de général de brigade. Il demeure fidèle à l'empereur et pendant les Cent-Jours, coopère à la défense de Strasbourg.

Au début de la seconde Restauration, il tombe en disgrâce, son grade de général de brigade lui est retiré, mais lui est rendu en 1823. La campagne de Belgique, qu'il fait en 1831 et 1832, lui vaut les épaulettes de général de division en 1833.

Le 29 avril 1833, suite au rapatriement pour maladie du général Savary, qui va mourir en juin, Théophile VOIROL reçoit le commandement en chef par intérim de l'armée d'Afrique en Algérie et conserve cette fonction jusqu'au 27 juillet 1834.

Durant son gouvernorat a lieu l'occupation de Bougie par une colonne commandée par le général Trézel (29 septembre 1833). À Oran, le général Desmichels, qui agit de façon autonome, occupe Arzew et Mostaganem, et en février 1834 conclut avec l'émir Abd el-Kader un traité auquel VOIROL n'a aucune part.

Dans les environs d'Alger, VOIROL se préoccupe de la situation dans la Mitidja où la tribu des Hadjouthes fait régner l'insécurité. Il fait établir un poste à Douera, mais son projet d'installer une garnison à Blida échoue faute des renforts demandés au gouvernement.

On lui doit aussi un certain nombre d'institutions : l'ouverture de la première école mutuelle à Alger le 27 mai 1833 ; l'établissement de l'hôpital du Dey et celui de l'église catholique ; l'institution d'une garde nationale à Alger ; l'organisation de la justice criminelle ; la création des centres de Kouba et Dely-Ibrahim ; l'assèchement des marais de l'Harach. Mais l'œuvre capitale du général VOIROL est le tracé et le commencement d'exécution des routes du Sahel et de la Mitidja.

Par les ordonnances du 2 juin 1834, le gouvernement de Louis-Philippe opte officiellement pour le maintien de l'occupation en Algérie ; la fonction de gouverneur général alors créée est confiée au général Drouet d'Erlon.

De 1834 à 1840, Théophile VOIROL est commandant militaire de Strasbourg. Le 30 octobre 1836, lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur, tente de soulever la garnison de Strasbourg avec l'objectif de marcher sur Paris et de renverser la monarchie de Juillet, le général Voirol et une partie des officiers refusent de le suivre : cette résistance et la discipline de la troupe font rapidement échouer la tentative.

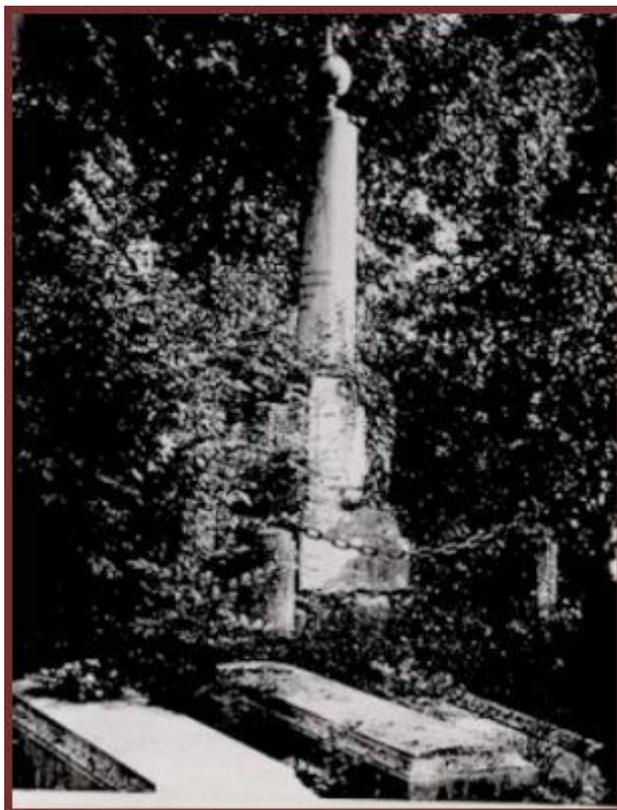
En 1839, Louis-Philippe lui donne un siège à la Chambre des pairs et des lettres de grande naturalisation.

De 1840 à 1848, VOIROL est commandant militaire de la place de Besançon, jusqu'à sa retraite.

Mort à Besançon le 15 septembre 1853, il est inhumé au cimetière protestant du Champ-Bruley.

Le fort de l'Est des Buis reçoit le nom de « fort VOIROL ».

Une maison de style mauresque construite par lui à Tavannes en 1835 est devenue un bâtiment administratif des Chemins de fer du Jura.



Le général Voirol repose au cimetière protestant des "Champs-Bruley" de Besançon. Sur sa tombe à été placée la réplique de la colonne érigée à Alger.



Hélène BLAIS

Maître de conférences HDR (habilitée à diriger des recherches) en histoire contemporaine.

Extrait :

....En 1837, le député Jaubert commence l'une de ses interventions à la Chambre des députés en ces termes : « Qu'est-ce qu'Alger ? Est-ce la ville ? Est-ce le massif ? Est-ce la Mitidja, Bône, Oran, Bougie, la régence entière, les feudataires de l'ancien dey d'Alger ? L'Algérie jusqu'au désert de Sahara ? » Ces incertitudes géographiques sont au cœur du débat qui agite les parlementaires pendant les deux premières décennies de la conquête de l'Algérie. Elles méritent d'être interrogées car elles renvoient à la conception d'un espace colonial malléable, au centre d'un certain nombre de décisions et de pratiques politiques propres au 19^e siècle. Elles soulignent aussi d'emblée que, si la légitimité de la domination coloniale fait rarement débat, comme cela a été souvent rappelé, les modalités de cette domination, en revanche, ne sont pas données *a priori*.

Le débat parlementaire, qui sera seul envisagé dans le cadre de cet article, n'est que l'écho, parfois déformé, d'une discussion beaucoup plus large. La presse populaire multiplie les articles sur l'Algérie après la conquête, les pamphlets adoptant l'un ou l'autre parti paraissent en nombre. Ils contribuent bien sûr à forger une opinion publique, toujours décrite comme favorable à la colonisation pendant cette période. De fait, la propagande gouvernementale est intense. Des lobbys agissent aussi avec vigueur : les Chambres de commerce, à Lyon, à Marseille, multiplient les pétitions en faveur de la colonisation. Les colons s'organisent aussi pour faire remonter leurs doléances jusqu'aux députés.

Même si les deux chambres sont très peu représentatives de l'opinion publique sous la monarchie de Juillet, il est donc intéressant de saisir, à travers ce qui se dit au parlement, une vision politique de la question coloniale, à un moment où l'on affirme qu'il n'y a pas de politique coloniale, mais où les budgets engagés dans la colonisation sont pourtant considérables. Car on parle abondamment de l'Algérie dans les Chambres, surtout au moment du vote du budget de la guerre. Outre la transcription de ces débats, les sources des archives des assemblées donnent une idée de la manière dont ils ont été préparés par les députés. En outre, quantité de brochures et de pétitions diverses ont été envoyées à la Chambre. Ce sont donc ces débats et toute la littérature qui les accompagne qui constituent un espace d'affrontement tout à fait exceptionnel.

Quels sont les termes de cet affrontement et les enjeux du débat ? Il importe tout d'abord de souligner que les positions évoluent très rapidement en fonction de la situation militaire. Sans entrer dans le détail de la chronologie, on note que l'on passe de thématiques assez générales, au départ inspirées largement de configurations de l'Ancien Régime, et notamment de l'opposition libérale aux vieilles colonies, « fardeau de la métropole », à des considérations qui s'ancrent dans un terrain spécifique, celui de l'Algérie. Et c'est la nature même de ce mot qui pose alors question. De quelle Algérie parle-t-on ? Entre Alger, le territoire présumé de la régence ottomane, les provinces d'Oran et de Constantine, les points d'appui littoraux et les avancées vers le « grand désert », c'est un espace discontinu et dont la maîtrise est toujours incertaine qui devient l'enjeu du débat. Le terme même de « colonie » est le sujet d'interprétations diverses. Quelles doivent être les limites de la colonisation ? Quel est le territoire utile pour les Français ? Comment partager l'espace ? Entre populations européennes et arabes ? Entre militaires et civils ?

À travers ce débat, l'Algérie devient la matrice d'un débat sur l'idée même de colonisation. Les conceptions divergentes de ce que doit être l'espace colonial impliquent en effet directement des pratiques politiques, des choix, des décisions, qui pèsent largement sur le devenir de l'Algérie. Colonisation restreinte ou colonisation étendue, systèmes intermédiaires, frontières et fronts pionniers constituent les termes principaux d'un débat dans lequel la dimension spatiale est centrale. Enfin, à une autre échelle, qui pourrait être qualifiée d'impériale, la discussion spatiale sur la contiguïté du territoire algérien avec la France révèle différentes conceptions du territoire colonial et donc des modalités de la domination coloniale elle-même.

SE BERGER DE CONTES ORIENTAUX ?

L'expression est utilisée par le général Berthézène à la Chambre des pairs, en 1833, et reprise par le député Laborde à la Chambre des députés quelques jours plus tard, pour dénoncer l'illusion des partisans de la colonisation algérienne. L'orientalisme, s'il ne caractérise pas nécessairement l'atmosphère qui règne à la Chambre dans les années 1830-1848, imprègne parfois les esprits au point de conduire tel ou tel député à accuser son adversaire de céder aux mirages de l'Orient

en défendant un projet colonial en Algérie. Mais au-delà des envolées lyriques qui caractérisent certaines prises de parole à la Chambre, on note dans le débat sur l'Algérie des lignes de fractures qui évoluent dans le temps et qui dessinent un certain nombre de clivages politiques tout au long de la période.

Doit-on conserver Alger ?

Cette question constitue le titre d'une brochure publiée anonymement en 1835, attribuée à Gasparin fils, et dont l'argumentaire est largement repris par le député Xavier de Sade lors de la discussion du budget de la guerre en avril de la même année. La question est ici traitée sur le mode libéral, et contient tout un argumentaire contre la colonisation d'Alger. Mais le titre de l'ouvrage renvoie surtout à la question qui se pose de manière récurrente tout au long de la première décennie de la conquête et qui reçoit, pour le dire à grands traits, trois types distincts et successifs de réponse.

Les années 1830-1834 sont, selon le mot de l'historien Charles-André Julien, celles de l'« incertitude ». L'État français, sous sa forme militaire essentiellement, occupe Alger, mais sans plan de colonisation. Le début de la période est marqué par la succession de plusieurs commandants en chef en Algérie, dont le pouvoir de décision est d'autant plus grand qu'aucune ligne politique n'est affirmée. Ils peuvent avoir des conceptions très différentes de leur mission militaire. Les Chambres demandent que l'on soit fixé, les lobbys pro-coloniaux exigent des garanties gouvernementales, qui seules permettraient selon eux aux colons de s'installer sur place. Les débats tournent donc principalement autour de questions pratiques liées au siège d'Alger, au coût d'une armée régulière qui devrait rester sur le terrain, et, de manière plus générale, à la possibilité de cultiver les terres et aux relations avec les « indigènes ».

Au cours des débats prennent la parole d'une part ceux que l'on qualifie alors d'anticolonistes, et notamment des économistes libéraux comme Hippolyte Passy et Xavier de Sade, et d'autre part les « colonistes », qui forment un groupe difficile à cerner politiquement. Certains parmi eux se sont opposés à la conquête, comme Laborde ou La Rochefoucault Liancourt, mais se prononcent finalement pour le maintien de la France à Alger. Et même s'ils sont dans la majorité, ils n'hésitent pas à incriminer le gouvernement dans cette affaire algérienne, en lui reprochant essentiellement sa passivité. Les longs débats au cours desquels les arguments des uns et des autres sont réfutés terme à terme montrent surtout une méconnaissance générale du sujet.



Hippolyte PASSY (1793/1880)



Alexandre de LABORDE (1773/1842)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_Passy

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alexandre_de_Laborde

Une commission parlementaire exceptionnelle est finalement créée à cet effet. Elle est composée de deux pairs de France, de quatre députés et de deux officiers supérieurs du Génie et de la Marine, qui arrivent à Alger le 1^{er} septembre 1833 et y resteront jusqu'au 19 novembre. Les instructions qu'ils ont reçues posent explicitement comme première question : « Que doit-on faire à Alger ? ». La seconde porte sur le type de colonie à établir, si le principe de la possession est retenu : militaire proprement dite, ou « colonie avec des travailleurs ».

Les contradictions politiques qui caractérisent la période suivante (1834-1840) sont apparentes dans l'interprétation même des résultats de la commission. Au retour des commissionnaires d'Algérie, une deuxième commission, dite « commission d'Afrique », est créée pour évaluer les travaux de la première. Complétant les travaux par des auditions à Paris, elle aboutit à la conclusion qu'il faut conserver Alger, malgré toutes les réserves émises par les hommes qui ont voyagé sur le terrain. Les ordonnances de juillet 1834 entérinent le maintien de l'occupation en nommant un gouverneur général des « Possessions françaises dans le Nord de l'Afrique. » En novembre est instituée une colonie militaire, rattachée au ministère de la guerre et dirigée par un gouverneur général chargé du commandement militaire et de la haute administration. Les possessions seront régies par des ordonnances. Au Parlement, le débat n'est pourtant pas clos. Les résultats de la commission d'Afrique, et surtout les conclusions tirées des travaux sont immédiatement contestés, facilement puisque le détail même des travaux ne permet pas aux yeux des opposants d'en tirer des arguments valables pour la colonisation d'Alger. Il semble alors que les

questionnements évoluent sensiblement au cours de cette période, sans qu'une option décisive l'emporte cependant : désormais, on discute moins sur le principe même de la colonisation que sur ses modalités.

À partir de 1840, le contexte militaire et politique sur le terrain algérien est modifié. BUGEAUD devient pour sept ans gouverneur général en décembre 1840. La guerre est permanente, et particulièrement violente. ABD-EL-KADER tente d'organiser un État algérien, à partir de ses bases intérieures, alors que l'occupation militaire française de l'Algérie s'étend depuis les villes du littoral. Dans ce contexte, l'idée d'un abandon d'Alger recule définitivement, et les opposants des années 1830 vont s'engager dans une nouvelle voie, celle d'une colonisation au moindre coût possible. Thiers, en 1841, se prononce pour une occupation restreinte. Bugeaud propose régulièrement aux Chambres des projets de colonisation militaire, avec des colons soldats qui cultiveraient tout en réglant la question de la sécurité. Ces projets sont rejetés, notamment par les partisans d'une colonisation civile et d'une mise en retrait de l'armée.

4/ Nicolas Beau : «Les biens des dirigeants algériens en France est la boîte de Pandore à ne pas ouvrir»



[| © D. R. Le journaliste Nicolas Beau].

-Vos enquêtes sur les biens acquis par des dirigeants algériens en France n'ont pas été suivies d'effet, ni par la justice ni par la presse française d'ailleurs. Pourquoi tant d'autocensure ?

Parce que, pour le moment, on n'a trouvé qu'un seul appartement, propriété de la famille Saadani. Et que cet appartement est situé dans un très beau quartier. Il est relativement luxueux mais il n'est pas immense, il fait 600 m². Mais ce n'est pas tout le monde qui peut s'offrir ça. Pour revenir à la question, au stade de nos découvertes, nous ne sommes pas à la même échelle que les biens mal acquis par les dirigeants du Gabon ou de la Guinée équatoriale.

Deuxièmement, le dossier Algérie est très peu suivi par l'opinion nationale française. Parce qu'il est très difficile à suivre, ne serait ce que parce qu'il faut des visas pour travailler en Algérie. Je sais que si je demande un visa aujourd'hui, on ne me l'accordera pas.

D'ailleurs, la campagne électorale algérienne était très peu suivie en France avec peu de journalistes assurant les couvertures. Que Saadani ait une carte de résidence en France, les gens n'arrivent pas à saisir l'incongruité de la situation. Posséder une carte de résidence alors qu'il a le passeport diplomatique, qu'il n'a pas de problème de visa, cela voudrait dire qu'il cherche à se préserver au cas où les choses tourneraient mal en Algérie. C'est perçu à peine comme une bizarrerie. Mais la raison principale est qu'un dirigeant d'un pays étranger possédant un bien d'un million d'euros en France est vu tout juste comme un péché véniel.

-Qu'est-ce qui serait de l'ordre du scandale ? Pourquoi les dirigeants nord-africains et leurs biens ne font pas scandale ?...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/actualite/nicolas-beau-les-biens-des-dirigeants-algeriens-en-france-est-la-boite-de-pandore-a-ne-pas-ouvrir-06-10-2014-273368_109.php

5/ La Troisième Guerre Mondiale : prédictions (Auteur G. FAYE et Source Mr Pierre ANGLADE)

<http://euro-synergies.hautetfort.com/archive/2014/07/10/la-troisieme-guerre-mondiale-predictions-5408082.html>



La Troisième guerre mondiale : prédictions

Une troisième guerre mondiale, d'une ampleur probablement égale ou supérieure aux deux précédentes est en préparation et éclatera dans la première moitié de ce siècle. Voici pourquoi et voici quels seront ses protagonistes.

La guerre de 1914-1918 dont nous fêtons le centenaire et qui fut une catastrophe majeure pour l'Europe était prévisible bien des années auparavant. La Seconde guerre mondiale ne fut que son prolongement et, elle aussi, était prévisible dès la signature du Traité de Versailles et surtout dès l'arrivée de Hitler au pouvoir et du parti belliciste au Japon.

La "Guerre froide" (1945-1991) qui opposa les Alliés, sous-direction américaine, au camp soviétique (et, partiellement communiste chinois) ressembla à un avortement. Parce que c'était un affrontement sans enjeux forts. L'Urss s'est effondrée comme un soufflet, sans violences.

Pourquoi la guerre froide, communisme contre monde libre, n'a-t-elle jamais débouché sur une guerre chaude ? Parce qu'elle était idéologique et non ethnique, religieuse ou économique. Les trois ressorts passionnels et belliqueux de l'humanité, ceux qui donnent naissance aux guerres, sont le nationalisme ethnique, la religion et l'intérêt économique sous toutes ses formes. La sacralité et le matérialisme vital. L'affrontement communisme/capitalisme, purement idéologique, relevait d'une forme froide de conflit qui n'a jamais débouché sur une confrontation générale, mais seulement sur des guerres limitées (Corée, Vietnam). C'est cette raison, et non pas la crainte d'une apocalypse nucléaire, qui a évité la guerre généralisée entre l'Otan et l'Urss.

Dans l'Antiquité, les guerres puniques étaient prévisibles parce que Rome et Carthage étaient dans une rivalité économique vitale pour le contrôle des circuits économiques de la Méditerranée occidentale. La Première guerre mondiale était prévisible (et tout le monde s'y préparait) à cause de l'exacerbation nationaliste des États européens et de leurs peuples, opinions publiques chauffées à blanc. De même, aujourd'hui, une troisième grande confrontation mondiale est prévisible, nous allons le voir.

Depuis l'Antiquité, le déclenchement des guerres est, au fond, prévisible. Il repose sur les mêmes mécanismes que les lois de la physique : une tension finit toujours par éclater en déflagration. La montée en température d'un gaz donne lieu à une explosion, la poussée de plaques tectoniques se termine en séisme, l'accumulation de cumulo-nimbus finit par provoquer un orage, des précipitations trop fortes provoquent des inondations, etc. On peut parfaitement prévoir, donc, le déclenchement des guerres. En revanche, on ne peut pas pronostiquer la forme qu'elles prendront.

Comme l'éthologie humaine le démontre, l'état de paix ne correspond pas à la nature humaine. L'agressivité intra-spécifique est la règle dans notre espèce. L'idéal kantien ou chrétien moderne de la "paix perpétuelle", n'a jamais fonctionné. L'histoire humaine est véritablement structurée par la guerre. L'état de paix n'est qu'une transition passagère entre deux états de guerre. La guerre est très ambiguë, ambivalente plutôt, comme la fameuse "innovation destructrice" de Schumpeter. Elle est à la fois un facteur de destruction et d'évolution.

Contrairement à une idée reçue, depuis la fin du néolithique les guerres n'ont représenté qu'une cause marginale de la mortalité. Vouloir éliminer la guerre (idéologie pacifiste), c'est aussi stupide que de vouloir éliminer la sexualité (idéologie du genre), la religion et l'économie privée (idéologie marxiste) ou le sentiment d'appartenance et d'identité ethniques (idéologie cosmopolite).

Le problème n'est pas d'éliminer les guerres, c'est de les gagner ; et le plus rapidement possible, pour que les effets positifs de la victoire l'emportent sur les effets négatifs de l'effort guerrier trop prolongé. L'auteur de cette vision de la guerre n'est ni Sun-Tzu ni Clausewitz, c'est un certain Jules César.

Pourquoi parler de "guerre mondiale" ? Depuis 1945, on s'imagine qu'il n'y aura plus jamais de guerre mondiale, mais seulement des guerres locales et régionales, et que l'ONU parviendra à éviter une Troisième guerre mondiale. On avait commis la même grave erreur après 14-18 – qu'on appelait d'ailleurs la "Der des Ders" – et la création de la SDN. Or, dans un environnement mondialisé, ce qui est le cas, en gros, depuis 1880, il est inévitable qu'éclatent des guerres mondiales. Dire "il n'y aura plus jamais de guerre mondiale", c'est comme dire "je ne mourrai jamais" ou "l'été durera éternellement". Étudions maintenant le scénario de la future Troisième guerre mondiale, la TGM.

Les foyers de tensions sont multiples et ne cessent de s'aggraver. Jamais, dans toute l'histoire de l'humanité, d'une humanité devenue globalisée et de plus très nombreuse (9,5 milliards bientôt), sur une planète rapetissée, les risques d'un incendie général n'ont été aussi forts. La globalisation est un facteur de confrontation géante, plus que de création d'un État

universel qui n'aurait que des problèmes de police à régler. Cette globalisation (ou mondialisation poussée au maximum) n'est pas un facteur de paix, mais de guerre généralisée.

Voici quels sont les foyers de tension qui risquent d'interagir et de provoquer un embrasement général :

1) L'immigration massive en Europe (surtout de l'Ouest) sous la bannière de l'islam va progressivement dériver vers une guerre civile ethnique. L'incapacité de l'Europe à endiguer l'immigration invasive en provenance du Maghreb et de l'Afrique continentale en explosion démographique débouchera inévitablement sur un conflit majeur. (1) La présence en Europe de très fortes masses de manœuvres jeunes, d'origine arabo-musulmane, de plus en plus islamisées, avec une minorité formée militairement et voulant en découdre dans un djihad d'émeutes insurrectionnelles et de terrorisme, sera le facteur déclencheur d'une spirale incontrôlable.

2) La confrontation globale entre islam et Occident (y compris Russie) en dépit de la guerre de religion entre sunnites et chiïtes va peu à peu dominer le paysage et prendre une forme militaire, avec conflits interétatiques. Impossible actuellement de prévoir leur forme. À l'échelle du monde, l'islam – qui est une idéologie-religion, ou idéo-religion fortement ethnicisée – ne cesse de se renforcer et de s'extrémiser dans le monde entier. L'islam est un facteur majeur de l'explosion mondiale inévitable.

3) Le problème d'Israël, insoluble, va inévitablement déboucher sur une nouvelle guerre entre l'État hébreu et ses voisins, avec, en toile de fond la révolte contre les colons juifs intégristes de Cisjordanie et la montée en puissance des organisations terroristes islamistes. Sans oublier que l'Iran réussira très probablement à se doter de quelques têtes nucléaires. L'éradication d'Israël est une idée fixe de tous les musulmans. Y compris du régime turc d'Erdogan, néo-islamiste et néo-ottoman. L'embrasement est programmé et les USA ne pourront pas ne pas intervenir.

4) Le monde arabo-musulman (à l'exception du Maroc) est entré dans une spirale de chaos qui ne va que s'accroître, avec deux fronts entremêlés : sunnites contre chiïtes et dictatures militaires contre islamistes. Sans oublier la volonté de liquider tous les chrétiens. D'où l'accentuation des désordres qui ne peuvent qu'amplifier l'immigration vers l'Europe. Les actuels événements guerriers de Syrie et d'Irak qui voient la naissance d'un État islamique "sauvage" (le "califat") sont un pas de plus vers une confrontation.

5) Le conflit Chine-Usa dans le Pacifique, choc entre deux impérialismes de nature essentiellement économique, va déboucher sur un heurt géopolitique majeur. La Chine veut ravir aux Usa le statut de première puissance mondiale. Circonstance aggravante : la tension Chine - Japon (allié des Usa) ne fait que croître et ce dernier pays, travaillé par un néonationalisme, vient de lever l'obstacle constitutionnel aux interventions armées.

6) Les conflits en latence Inde-Pakistan et Inde-Chine (toutes puissances nucléaires) doivent aussi être pris en compte. Il faut mentionner les facteurs aggravants, essentiellement économiques et écologiques, qui vont peser sur le climat, sur les ressources énergétiques fossiles, sur l'eau (le bien rare par excellence), sur les ressources minières. Le point de rupture physique se situe dans la première moitié de ce siècle. Sans oublier évidemment le terrorisme de grande ampleur, notamment avec des moyens nucléaires "artisanaux", ce à quoi nous n'échapperons pas. L'islam est le principal facteur de déclenchement d'une TGM, dans la mesure où l'on assiste partout à la montée du radicalisme islamiste, en partie financé par l'Arabie et le Qatar, avec un ennemi implicite mais très clairement présent dans les esprits : la "civilisation occidentale", à laquelle la Russie est d'ailleurs assimilée. En gros, dans l'esprit des islamistes du monde entier, dont l'idéologie se répand comme un virus, l'ennemi c'est "le monde blanc et chrétien", même si cela ne correspond à aucune réalité sociopolitique. (2)

Les lignes de force des confrontations et des alliances seront complexes, plus encore que pendant la précédente guerre mondiale. Les zones majeures géopolitiques d'explosion sont l'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen Orient et, éventuellement le Pacifique. La forme de cette guerre : elle sera à foyers multiples et additionnera les guerres civiles, les affrontements interétatiques, les guérillas et les frappes nucléaires. À ce propos, l'État d'Israël est en grand danger. Bien qu'il dispose de la dissuasion nucléaire, cela n'empêchera pas certains de ses voisins, probablement bientôt dotés de la même arme, de jouer les kamikazes et de le frapper. On imagine le carnage... Il faut bien comprendre que les fanatiques islamisés ne raisonnent absolument pas comme les Russes et les Américains pendant la guerre froide, avec la retenue de la dissuasion mutuelle. Israël peut parfaitement être l'amorce de l'explosion générale.

Contrairement à ce que rabâchent tous les perroquets, la Russie ne sera absolument pas un facteur de troubles. L'impérialisme russe orienté vers l'Europe orientale et qui constituerait un danger d'agression est un mythe construit par la propagande de certains cercles de Washington. En revanche, la Russie, elle aussi, est aux prises avec l'islam. La prévisible confrontation mondiale produira bien entendu une catastrophe économique, notamment à cause de la rupture des approvisionnements pétro-gaziers de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Une économie mondialisée, très fragile parce que très complexe, fondée sur les flux intenses (maritimes, aériens, numériques, etc.) tombera comme un jeu de dominos en cas de perturbation conflictuelle de grande ampleur.

La principale faiblesse des Occidentaux, surtout des Européens de l'Ouest, réside dans leur vieillissement démographique et dans leur ramollissement mental, leur passivité, leur crainte de se défendre, un syndrome qui avait frappé les Romains à partir du 2^e siècle. La TGM, comme la Première guerre mondiale, pourra commencer par un événement localement limité et se poursuivre par un enchaînement de faits incontrôlables, comme une avalanche. La TGM verra très probablement des échanges de coups nucléaires. Mais ils ne seront pas plus graves qu'Hiroshima et Nagasaki.

Leurs effets seront plus destructeurs sur le plan psychologique que physique.

On pourra assister à un recul global de l'humanité, sur les plans technique et démographique, pendant plusieurs siècles. Pas du tout du fait des morts de la TGM, mais à cause de l'effondrement économique et sanitaire qu'elle provoquera. L'embrasement risque de se produire vers 2025-2035. Après, les choses pourront mettre plusieurs siècles à se rétablir. Le recul de civilisation s'est déjà produit au 5^e siècle quand Rome s'est effondrée. On a mis mille ans à s'en remettre. Une

pichenette à l'échelle de l'histoire. Simplement, au moment où l'on va fêter, dans une euphorie feinte, le centenaire de la Première guerre mondiale, il serait bon de se préparer à la Troisième qui se profile.

NOTES :

(1). Thèse défendue par l'économiste Jean-Hervé LORENZI dans son récent essai *Un monde de violences, l'économie mondiale 2015-2030*. (Eyrolles). Pour lui, les fortes migrations en Europe occidentale, tendant à un véritable remplacement de populations, associées à un vieillissement des autochtones et à une stagnation économique, déboucheront sur le retour du populisme et de la guerre. Il écrit : « *ce scénario, qui paraît utopique aujourd'hui, est inéluctable et doit donc être pris en compte comme un invariant* ». Cf. aussi *La convergence des catastrophes*. Guillaume CORVUS. Voir référencements net.

(2). N'oublions pas ce qu'expliquait Carl Schmitt : ce qui compte le plus en politique et en polémologie, ce n'est pas la définition que l'on se donne de soi-même mais celle que donne l'ennemi de nous-mêmes, selon ce qu'il perçoit.

NDLR : Rendez-vous en... 2025 pour authentification ! (Merci de bien vouloir être ponctuel...).

6/ VAGUE à l'AME : En France, plus d'un milliard d'euros pour les clandestins

En 2013, le budget de l'AME ☐ Aide Médicale d'État- a augmenté de 43% "*en raison de la forte poussée du nombre d'étrangers en situation irrégulière*". Son coût pour le contribuable français a explosé à plus d'un milliard d'euros, soit deux fois plus que la prévision de 588 millions d'euros des "experts" socialistes avouée par la ministre de la santé Marisol Touraine !

Extrait :

"Les personnes en situation irrégulière sont mieux traitées et mieux soignées que celles bénéficiant d'un statut légal"

Familles françaises rackettées, contribuables saignés à blanc, consommateurs surtaxés, entreprises ligotées et terrorisées et ce gouvernement sommé de faire des économies nous annonce la bouche en coeur que le budget de l'AME va être augmenté de 73 millions pour l'année 2015 ? "*Les personnes en situation irrégulière sont mieux traitées et mieux soignées que celles bénéficiant d'un statut légal*" déplore amèrement le député Goasgen !

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.economiamatin.fr/news-ame-augmentation-etrangers-situation-irreguliere-calcullette>

7/ Carcassonne: Il avait renversé un para à l'issue d'Algérie-Russie

[http://www.lindependant.fr/2014/10/04/il-avait-renverse-un-para-a-l-issue-d-algerie-russie.1938001.php#xtor=EPR-2-\[Newsletter\]-20141004-\[Zone_info\]](http://www.lindependant.fr/2014/10/04/il-avait-renverse-un-para-a-l-issue-d-algerie-russie.1938001.php#xtor=EPR-2-[Newsletter]-20141004-[Zone_info])

Vendredi, ce Carcassonnais de 19 ans a écopé d'un mois de prison avec sursis... pour 'mise en danger d'autrui'.

Ce 27 juin au soir, à l'issue du match de Coupe du Monde Algérie-Russie (1-1), synonyme de qualification pour le 2e tour, les supporters des 'Fenecs' n'avaient pas manqué d'exprimer leur joie victorieuse, en défilant bruyamment sur les boulevards de Carcassonne, le drapeau algérien aux fenêtres des voitures. Cette liesse légitime pour certains, provocante pour d'autres, s'était soldée par une bagarre entre des militaires du 3e RPIMa et des supporters de l'Algérie devant le bar-restaurant de 'L'art de vivre', place Davilla.

C'est dans ce contexte, et c'est ce qu'a plaidé son avocat Me Christian De Marion Gaja, qu'Ahmed s'est retrouvé prisonnier, au volant de son véhicule, au milieu d'un bouchon monstre. Là, il aurait renversé un 'para' qui traversait la route, avant de foncer sur un policier obligé de faire un écart pour éviter la voiture.

La relaxe plaidée

Lors de l'audience du tribunal correctionnel de vendredi, seul le policier, absent à la barre mais représenté par Me David Sarda, s'était constitué partie civile dans ce dossier. Président du tribunal, Pierre Vilar a eu bien du mal à faire toute la lumière sur cette affaire. Une lecture bien différente du côté du ministère public qui, par la voix du vice-procureur Stéphane Bèrès, a jugé "*les déclarations du prévenu plutôt inquiétantes... Il se peut que... mais je ne sais pas que...*"



[De nombreux incidents avaient eu lieu en France après le succès de l'Algérie sur la Russie lors de la Coupe du Monde de football. PHOTO/Afp]

Et le parquet de poursuivre, en se référant au fait que le prévenu n'avait ni ses lunettes, et encore moins ses lentilles de contact ce soir-là : *"C'est un peu comme s'il avait accéléré pour sortir plus vite du brouillard !"* Une peine de 4 mois de prison avec sursis avec 6 mois de suspension du permis de conduire a ainsi été requise. Pour Me De Marion Gaja, *"ce dossier est cousu avec rien. C'est une invention, cette histoire. Il s'est retrouvé dans l'embouteillage qui s'est formé à cause d'une bagarre. Il n'a jamais participé à l'échauffourée ! Considérez, Monsieur le président, qu'il y a un doute et relaxez-le."*

Après en avoir délibéré, et après une prise en compte du profil du prévenu, le tribunal a estimé qu'Ahmed était coupable d'une mise en danger d'autrui, mais les réquisitions du parquet ont été revues à la baisse. Une peine de 1 mois de prison avec sursis et 1 mois de suspension du permis de conduire a ainsi été prononcée.

EPILOGUE HYDRA

36.000 habitants

Algérie : à Hydra, la révolte des habitants contre une opération immobilière douteuse



[Quelque 11 000 m2 de bois ont été rasés à côté des habitations pour construire un parking. © D.R.]

C'est tout un quartier de Hydra, sur les hauteurs d'Alger, qui s'est révolté contre la destruction d'un espace vert par les promoteurs d'un parking. Alors que l'indignation se répand, la justice doit se prononcer le 15 août sur la légalité de l'opération.

« Un pouvoir de parachutés et de charognards ! » Les moudjahidates (combattantes de la guerre d'indépendance) ne mâchent pas leurs mots pour qualifier leur nouvel ennemi : les autorités algériennes qui ont autorisé la destruction de l'espace vert de la Cité Bois des Pins. Et c'est une véritable lutte contre la corruption que mènent depuis plusieurs semaines plusieurs centaines d'habitants des hauteurs d'Alger.

En mai dernier, la municipalité de Hydra a annoncé la construction d'un parking de douze étages là où se trouvait un bois de pins et d'eucalyptus de 11 000 m². Les bulldozers sont entrés en action le 10 juillet et ont rasé 120 arbres, dont plusieurs âgés d'une cinquantaine d'année. Depuis, l'affaire a tourné à l'émeute et est devenue le symbole de la lutte des citoyens contre un État aux pratiques opaques. La perte d'un espace vert auquel ils étaient très attachés depuis sa construction avant l'indépendance a affecté les quelque 5 000 habitants de la cité qui ont tout d'abord dénoncé un « crime écologique ».

Légalité douteuse

Ensuite, ce sont les doutes sur la légalité de l'opération qui ont avivé la colère des habitants, dans un quartier résidentiel plutôt aisé de la ville, où demeurent quelques îlots de logements populaires. La destruction du bois a été menée manu militari sans qu'aucun permis visible ne soit affiché sur le site. La wilaya parle d'un chantier de 1,4 milliard de DA (13,4 millions d'euros) et de quinze mois de travaux. Une plainte a été déposée par un collectif de sages de la Cité auprès du tribunal de Bir Mourad Raïs.

Il s'agit de juger sur le fond la légalité de la destruction du bois – alors que la loi algérienne protège les forêts - et l'accaparement d'un espace dont les habitants disent avoir fourni un titre de propriété collective. L'insuffisance d'informations claires sur le promoteur du projet laisse aussi place aux spéculations dans un quartier où l'immobilier est parfois synonyme de corruption.

« Les riverains le formulent clairement : la destruction du bois est un prélude à leur expulsion », analysait le 10 août la journaliste et écrivaine Salima Ghezali au Quotidien d'Alger. Une plainte en référé auprès de la wilaya d'Alger et de la mairie d'Hydra a aussi été instruite pour stopper immédiatement les travaux. Après deux premiers reports, l'audience devrait avoir lieu le 15 août.

Enfin, la répression des actions de la protestation des habitants a suscité chez eux un surcroît d'indignation. Et une forte solidarité chez de nombreux Algérois d'autres quartiers. Dès le 10 juillet, la mobilisation a été réprimée par les forces de l'ordre. Presque chaque jour depuis, hors week-end, des affrontements ont lieu lorsque les riverains essaient d'empêcher la poursuite des travaux de construction du parking, qui en sont à l'étape du terrassement.

"État de siège"...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110812165559/>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO